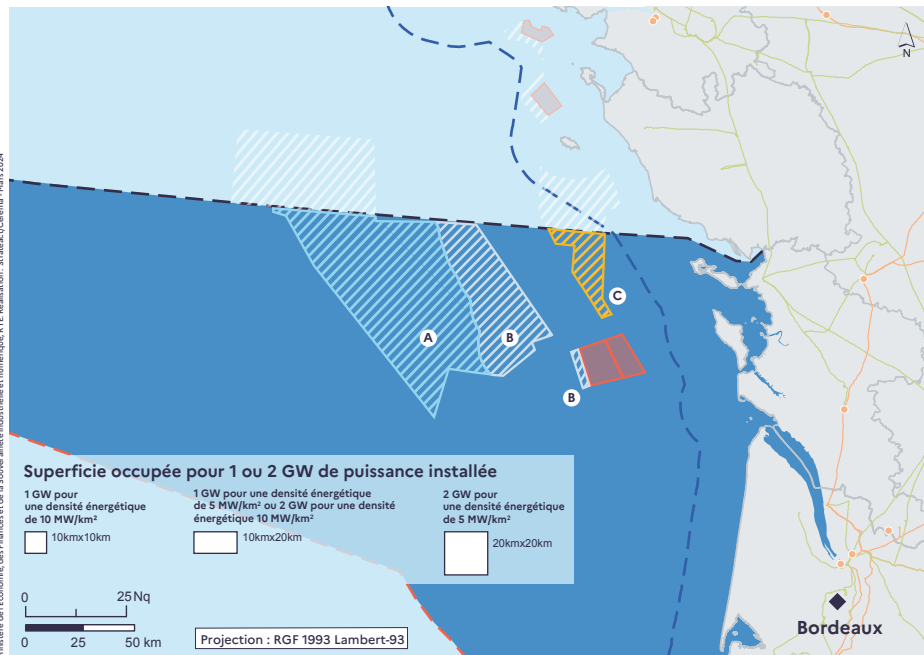


# Zones propices au développement de l'éolien en mer à horizon 10 ans et à horizon 2050 / Sud-Atlantique



- Limites des eaux sous souveraineté et juridiction française
- Limites extérieures de la mer territoriale
- Limites de façade maritime
- Postes RTE 400kV
- Lignes 400kV
- Lignes 225kV
- Limites départementales
- Zones de projets éolien en mer déjà existants ou à l'étude

- Zones propices au développement de l'éolien**
- ▨ Éolien posé en mer à horizon 10 ans
  - ▨ Éolien flottant en mer à horizon 10 ans
  - ▨ Éolien flottant en mer à horizon 2050
- Préfets coordonnateurs :**
- ◊ Préfecture maritime (Brest)
  - ◆ Préfecture de Région

Sources : ADMIN EXPRESS (©IGN 2022) ; EuroGlobalMap (©EuroGeographics 2022) ; SHOM

Dans un premier temps, aucune zone d'étude terrestre pour le raccordement des parcs n'est prévue en Sud-Atlantique. Des concertations ad hoc permettront de définir des corridors de raccordement potentiels.

Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté Industrielle et Numérique, RTE. Réalisation : Stratégic/Ceema - Mars 2024